

<https://pierre-alainmillet.fr/CLA>



Conseil municipal du 7 octobre 2024

de nouvelles actions pour les quartiers prioritaires

- Interventions - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : lundi 7 octobre 2024

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La programmation sociale est l'un des outils de la politique de développement social sur les territoires quartiers prioritaires de la ville (QPV) de la commune qui se sont étendus en 2024 vous le savez et représente approximativement 43 % de la population vénissienne, vous avez la carte en annexe .

Les projets de cette programmation 2024 couvrent l'ensemble de ces territoires dans le cadre du contrat de ville métropolitain 2024-2030 et de la convention locale d'application de Vénissieux 2024-2030, délibéré par le Conseil municipal en sa séance du 3 juin 2024.

Nous avons déjà voté au Conseil municipal du 08 avril 2024 des subventions à 39 actions, avec une forte augmentation du budget municipal que nous n'avions pas entièrement consommé avec cette première programmation. D'autant que l'état aussi de son côté à conforter les moyens financiers et que tout n'avait pu être traduit en action pour le conseil d'avril.

C'est pourquoi à titre exceptionnel, en raison de l'écriture de la nouvelle convention locale d'application de Vénissieux 2024-2030 et de ses objectifs, et des moyens disponibles, des projets complémentaires ont émergé.

Concernant les crédits Politique de la Ville de Vénissieux, il est proposé l'attribution complémentaire de subventions pour 4 actions et un montant total de 18 414 €.

Le tableau « annexe 2 » récapitule les projets et les subventions retenues par la Ville de Vénissieux, le tableau « annexe 3 » récapitule les actions dont la Ville assure la maîtrise d'ouvrage et pour lesquelles elle sollicite des participations auprès de l'État.

Au total, la programmation sociale, pour l'année 2024, comprendra 69 actions déposées avec des demandes de cofinancements de crédits Politique de la Ville auprès de l'État et/ou de la Ville.

Je vous rappelle que ces subventions sont accordés sur des projets identifiés et aux effets évaluables en termes de public touché, de qualité de l'action, d'insertion dans les objectifs de la politique de développement social des quartiers. L'utilisation des fonds est justifiée par un compte-rendu annuel (bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action). Un suivi est assuré tout au long de l'année par l'équipe projet du GPV.

Je tiens à remercier madame le maire pour le budget municipal consacré à ces actions sociales dans les quartiers prioritaires, en un temps ou beaucoup ont critiqué la politique de la ville après les émeutes de début d'été 2023, comme si au contraire, elles ne rendaient pas encore plus urgent l'attention portée aux habitants de ces quartiers pour qui c'est la double peine, les difficultés sociales et urbaines, renforcées par les difficultés de sécurité et de tranquillité.

Je veux aussi remercier la préfète à la ville et ses services qui, en accordant un budget en augmentation dans un contexte pourtant tendu du côté de l'état, ont réparé une inégalité de traitement entre les quartiers prioritaires de l'agglomération.

Enfin, je vous invite à regarder la merveilleuse vidéo de une minute 30 présentant la convention locale d'application que vous trouverez, excusez-moi de cette courte publicité, sur mon blog dans un article titré comme la convention locale que nous avons signé avec tous les partenaires le 19 septembre dernier, [l'égalité pour toutes et tous](#).